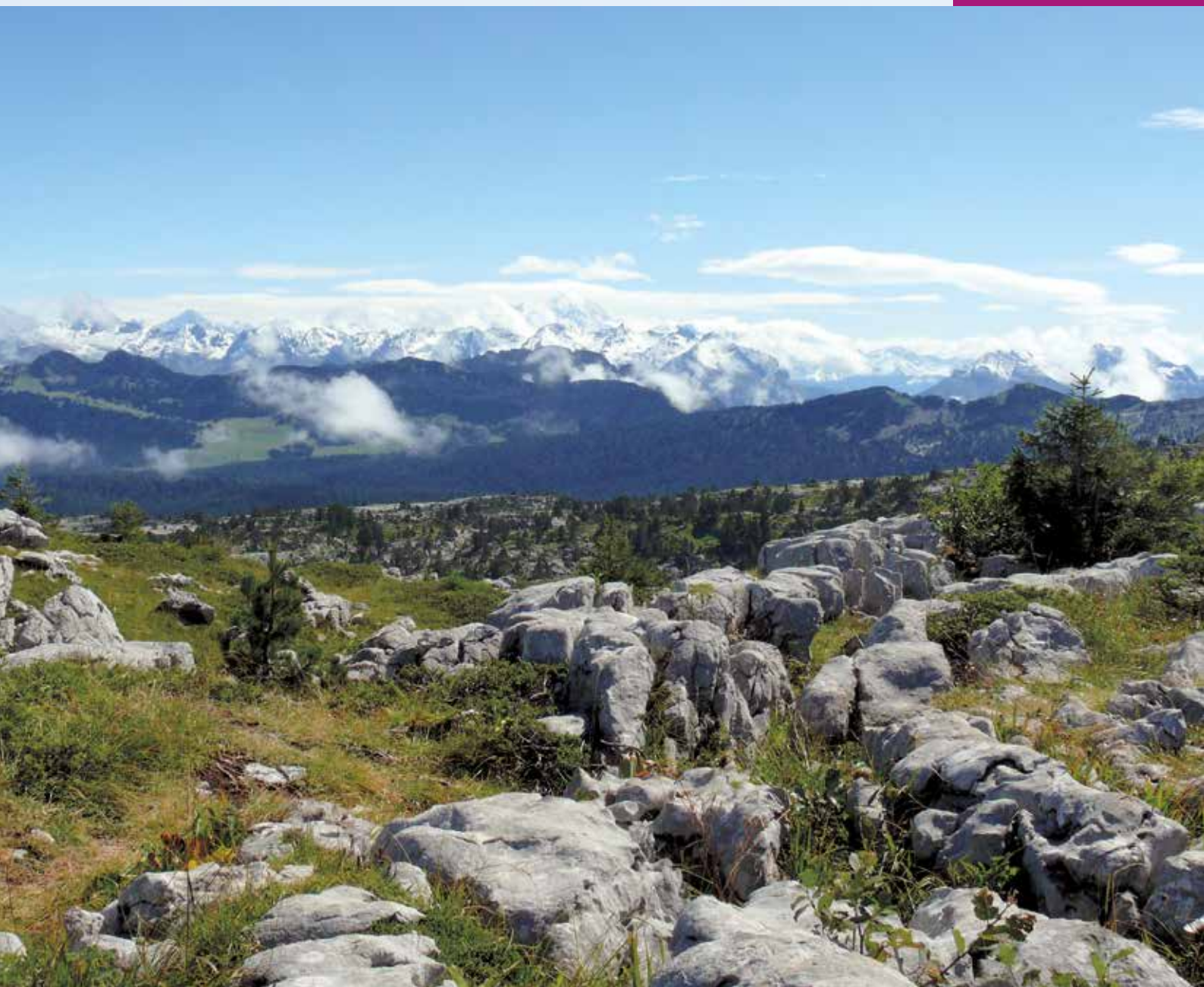


Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 34
SEPTEMBRE
OCTOBRE 2021





LE MOT du maire

Chers amis de Villaz,

Certainement que pour une grande partie d'entre vous les congés sont terminés et nos enfants vont reprendre le chemin de l'école.

A l'heure où nous écrivons ce numéro, les animations de l'été a pu se dérouler avec la présence d'un nombreux public qui attendait ces instants de liberté retrouvés. Mais la situation sanitaire reste néanmoins préoccupante.

Je profite de cet éditto pour inviter tous les hésitants à prendre rendez-vous pour la vaccination car c'est bien la seule manière de préserver les plus vulnérables et de retrouver toutes et tous nos habitudes de vie passées.

Je parlais de la rentrée scolaire de nos enfants. À ce propos, peut-être que nous devrons ajuster au dernier moment le nombre de classes au nombre effectif d'enfants inscrits, ce qui pourrait impliquer le passage à 14 classes au lieu de 15. Malgré la construction de nouveaux logements (plus de 150 depuis 5 ans) le nombre d'enfants scolarisés à Villaz diminue cette année, ce qui n'est pas le cas pour les effectifs de la petite enfance.

Parallèlement nous poursuivons nos réflexions dans de nombreux domaines :

- aménagement du secteur du Cruet avec nouvelle crèche, logements, agrandissement cimetière, skate-park,
- augmentation de la capacité et rationalisation de la restauration scolaire,
- aménagement du centre village avec logements, espaces de convivialité, espaces commerciaux,
- aménagement du Varday avec complément d'équipements et remise en forme paysagère.

Après la modernisation et la remise en service de la déchèterie "végétaux" Route du Grand Nant début juillet, cet automne verra se dérouler des travaux importants dans divers autres secteurs :

- aménagement de la route des Provinces et de la route du Félan avec le changement de la colonne d'eau potable et la réalisation d'un nouvel espace de collecte des déchets,

- renouvellement/renforcement du réseau d'eau potable depuis le Chef-Lieu jusqu'au Loutre,
- dévoiement du réseau d'eau potable à Moiron,
- réalisation d'un nouveau collecteur d'assainissement dans le secteur des Vignes côté Vergers / La Pareusaz (en fonction des autorisations de passages et des résultats de l'appel d'offre).

Par avance merci à tous de votre tolérance pendant la période de ces travaux qui pourraient "déborder" sur 2022.

De nombreux dossiers sont également ouverts avec le Grand Annecy pour des thèmes sur lesquels vous êtes consultés :

- le PLUI HMB (Plan Local Urbanisme Intercommunal Habitat / Mobilité / Bioclimatique),
- la mobilité au cœur de l'agglomération et sur les territoires,
- les assises de l'eau et l'avenir de nos ressources.

A signaler également un chantier important concernant la Défense Incendie sur notre commune qui vise à réaliser un diagnostic de notre situation par rapport aux nouvelles réglementations avant de fixer si nécessaire des objectifs d'améliorations.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler les aides possibles du Grand Annecy pour la rénovation thermique des logements, le changement de vos appareils de chauffage au bois, les achats de vélos électriques... (voir sites du Grand Annecy et de la commune).

Je souhaite aussi revenir sur les nombreuses sollicitations récentes des élus par rapport à l'insécurité constatée ou ressentie sur nos routes départementales et communales.

Des pétitions nous sont parvenues, certes justifiées par rapport à des comportements inacceptables, en particulier le non-respect évident par certains de nos concitoyens des signalisations et des réglementations. Au-delà des verbalisations qui ont pu être appliquées par la gendarmerie, j'en appelle une nouvelle fois à la responsabilité pour assurer la meilleure sécurité de tous et limiter les dépenses importantes d'argent public qui pallient ces comportements que nous déplorons.

Bonne lecture à toutes et à tous et bonne rentrée.

Votre Maire,
Christian Martinod



Villaz & Vous est dorénavant imprimé sur papier recyclé de fabrication 100% française, pour une communication éco-responsable ! Ce nouveau support, nous l'espérons, vous donnera toujours autant de plaisir à la lecture.

Directeur publication : Christian Martinod – Maire

Comité de rédaction : Sylvain Dunand-Chatellet, adjoint au Maire / Aurélia Gomila, Alicia Dufournet, adjointes au Maire / Pascale Debruères, Sophie Feissel, Céline Grassin, conseillères municipales.

Ont participé à ce numéro : Christian Lépinard, adjoint au Maire / Catherine Daniel, conseillère déléguée / Bernard Clary, Lionel Roques, conseillers délégués.

Crédits photos : Mairie / Les associations / M. et Mme Vagnotti / Couverture : Jean-Pierre Vinadia

Retour en images



Une envie de fête et de musique comblée grâce au Mick Rustik Quartet et au feu d'artifice du 13 juillet. Malgré le temps menaçant, les enfants étaient au rendez-vous pour le défilé aux lampions.



Villaz a accueilli avec grand plaisir une soirée organisée par Filla.



Malgré les mesures sanitaires, l'association des parents d'élèves à réussi à organiser son APE-rosé.



L'assemblée générale de l'ASP Villaz, encore une occasion de faire la fête.

Nouvelle grille de tarification Pass'port pour la rentrée de septembre 2021

Proposée depuis plusieurs années, Pass'port est une activité destinée aux enfants de l'école primaire de Villaz. Les lundis et vendredis, l'animateur ETAPS Mathieu Duport-Rossand encadre des groupes de 15 enfants à la sortie de l'école pour leur faire découvrir de nouvelles activités sportives et vivre durant 45 minutes un moment convivial et sans compétition.

Un seul objectif : permettre aux enfants de pratiquer une activité physique régulière, pour favoriser l'esprit solidaire et collectif tout en découvrant de multiples activités (tir à l'arc ou tchoukball...)

Le planning reste le même :

Lundi soir de 16h45 à 17h45 : élèves de CE1/CE2
Vendredi soir de 16h45 à 17h45 : élèves de CM1/CM2

Les activités ont lieu à l'extérieur quand le temps le permet ou dans la salle d'animation en cas de pluie.

Pourquoi un changement de tarifs cette année ?

Le tarif habituel unique de 20 € par année scolaire par enfant a été revu cet été par la commission scolaire qui a souhaité appliquer une tarification par quotient au même titre que toute autre activité périscolaire ou extrascolaire sur la commune. Afin de permettre aux ménages les moins aisés de pouvoir continuer à bénéficier de tarifs attractifs et permettre également l'accueil plus important d'enfants, il a été décidé de proposer des tarifs annuels par quotient selon la grille suivante :

- Inférieur à 620 : 20 € l'année
- 621-1000 : 30 € l'année
- 1001-1500 : 40 € l'année
- 1501-2500 : 50 € l'année
- plus de 2501 : 60 € l'année

Les activités ont lieu une semaine sur deux pour chaque groupe afin d'accueillir plus d'enfants au total (60 enfants au lieu de 30 enfants si la demande est forte).

Pour toute information, veuillez contacter l'accueil de loisirs de Villaz qui se charge de gérer les inscriptions pour Pass'port.

Contact : Tania, directrice de l'accueil de Loisirs
Bureau : 79, avenue de Bonatray (à l'entrée du groupe scolaire 3)
Tél. 04 50 60 29 54 / 06 43 56 62 19
directionclvillaz@fol74.org

La restauration scolaire à Villaz

Un partenariat de proximité

Depuis de nombreuses années, le Château de Bon-Attrait (maison de convalescence et de réhabilitation) fournit les repas pour la cantine des élèves de l'école primaire en même temps que pour ses résidents. Cette cuisine centrale a une approche "intergénérationnelle" et le choix des menus et des composants prend en compte les besoins des personnes âgées résidentes et des enfants de 3 à 11 ans. Un challenge relevé grâce à la présence d'une équipe de diététiciens, infirmiers et cuisiniers qui travaillent à la création et la réalisation de menus intergénérationnels uniques, adaptés aux normes de la restauration collective.

Dans la continuité de la loi EGALIM, l'établissement a déjà mis en place de nouvelles mesures telles que l'expérimentation d'un menu végétarien par semaine ou la part toujours plus grande de produits issus de circuits courts, voire très courts comme le pain ou les pommes de Villaz.

Les menus, parfois étonnants pour certains enfants, avec des plats cuisinés en sauce ou des légumes tels que le fenouil (bio bien sûr !)

permettent aussi aux élèves de goûter et apprécier des aliments dont ils n'ont pas l'habitude.

Outre cette approche intergénérationnelle, un point important pour la mairie dans le partenariat actuel reste la proximité de l'établissement qui donne une flexibilité pour la livraison et le réassort, en cas de besoin. Notons également que le Château de Bon-Attrait, acteur majeur de Villaz, est un employeur de proximité très important pour notre village.

Un nouvel appel d'offre pour la rentrée de septembre 2022

La commission scolaire va travailler sur un projet de cahier des charges concernant la restauration scolaire afin de lancer un nouvel appel d'offre pour 2022.

Un travail sur le projet d'extension de la cantine scolaire actuelle

Travail amorcé depuis avril avec le cabinet Amome, il vise à faire une étude de faisabilité incluant dimensionnement et budget. Objectif de l'extension : regrouper les enfants de

maternelle et de primaire au sein d'un même espace et créer un lieu de restauration collective mieux adapté et dimensionné pour les enfants de l'école primaire.



Centre de Loisirs Villaz'Ados

Cet été au centre de loisirs et à Villaz'Ados, enfants et jeunes ne se sont pas ennuyés ! De nombreuses animations ont été proposées, ci-dessous petit retour en images. Merci aux familles pour leur confiance et aux enfants pour leurs sourires et bonne humeur !



Tout l'été, Villaz'Plage a été installé pour le plus grand plaisir des enfants.



Les enfants ont eu la chance de passer une nuit sous tentes au centre.



Villaz'Ados : accrobranche à Talloires et baignades au lac.



Sortie à la journée au lac d'Annecy : baignades, jeux sur la plage...



Du collectif, du partage et des rires !



Journée jeux géants en bois : une journée ludique pleine de découvertes.



Baby Foot humain géant : la rigolade pour les grands et les petits !



De nombreuses créations manuelles ont vu le jour durant tout l'été.



Les enfants et les jeunes ont bien sué lors de différentes initiations sportives.



Un lieu de jeu pour les jeunes et les moins jeunes de Villaz.



Les jeunes 11-17 ans de Villaz ont enfin eu le plaisir de prendre possession du local intergénérationnel pour leurs activités d'été. Ils ont même pu rejoindre les seniors lors de leur traditionnelle après-midi carte du jeudi. Des gâteaux et la belote ont permis de faire connaissance pour le plaisir de deux générations.

Une nouvelle crèche Où en sommes-nous ?

Comme nous vous l'avions annoncé, le comité de pilotage crèche travaille depuis quelques mois sur la future crèche afin de déterminer l'emplacement et le cahier des charges qui permettra de réaliser un programme technique détaillé, base de travail pour le futur opérateur en charge de la construction du bâtiment.

L'avancée actuelle repose sur plusieurs points validés :

- Une capacité de 55 berceaux en rez-de-chaussée (contre 39 actuellement),
- Une crèche qui reste associative, portée par les Renardeaux,
- Un emplacement sur le terrain communal du Cruet, dans la partie du terrain proche du pôle de santé,

- Des logements locatifs sociaux au-dessus du bâtiment,
- Une volonté de privilégier un bâtiment à haute qualité environnementale,
- Le maintien d'espaces verts et ouverts autour du bâtiment permettant aux enfants d'avoir des extérieurs de qualité,
- Un espace commun de motricité suffisamment grand pour allouer des moments mixtes d'activités entre assistantes maternelles et crèche.

Le comité est actuellement en phase d'attente de la première version du programme technique détaillé délivré par le cabinet AMOME. Une fois validé, ce document ouvrira la prochaine étape du projet plus concrètement tournée vers le montage de l'opération et la sélection de l'opérateur.



Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure des avancées !

Urbanisme



Aménager sa maison, transformer des locaux, édifier une clôture sont parmi les événements qui peuvent marquer la vie d'une construction.

Le champ des possibles dans ce domaine est défini par ce qu'on appelle les règles d'urbanisme à savoir le code de l'urbanisme tout d'abord, qui s'applique sur tout le territoire national, et, plus connu, le plan local d'urbanisme ou PLU.

Le PLU est un outil de planification qui agit à l'échelle communale (bientôt intercommunale). Il organise le développement de la commune dans un but d'intérêt général.

Mais, si la constructibilité est bien régie par le PLU, la modification d'une construction ainsi que les travaux d'aménagement peuvent nécessiter de s'y référer. Ce dernier point est

important et doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des propriétaires qui entreprennent des travaux. Ils doivent dans tous les cas respecter les règles d'urbanisme mais aussi, le cas échéant, procéder à une déclaration préalable voire déposer un permis de construire.

Pour les déclarations préalables, c'est à l'issue d'une période d'instruction que la commune notifiera sa décision qui sera soit une non-opposition soit une opposition.

La bonne démarche est toujours de prendre contact avec les services communaux qui sont à même d'indiquer, à qui le demande, si l'intervention qu'il compte entreprendre est soumise à des dispositions du PLU et requiert l'engagement d'une démarche formelle.

Quelques exemples

Voici une liste non exhaustive des situations nécessitant d'effectuer une déclaration préalable en mairie :

- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment à l'exception des travaux de ravalement,
- Les changements de destination d'un bâtiment,
- Les travaux susceptibles de modifier l'état des éléments d'architecture et de décoration,
- Les travaux ayant pour effet la création d'une emprise au sol (ou surface de plancher) $\leq 20 \text{ m}^2$ (40 m^2 en zone urbaine sous condition),

- Les coupes et abattages d'arbres en général,
- Les affouillements et exhaussements du sol dont la hauteur ou la profondeur excède 2 mètres et qui portent sur une superficie $\geq 100 \text{ m}^2$,
- L'édification d'une clôture,
- Les constructions d'une emprise au sol comprise entre 5 et 20 m^2 et présentant une hauteur ≤ 12 mètres,
- Les murs dont la hauteur est > 2 mètres,
- Les piscines dont le bassin a une superficie $\leq 100 \text{ m}^2$.

Instruction des autorisations d'urbanisme - Qui fait quoi ?

L'élaboration du plan local d'urbanisme est une compétence de la communauté d'agglomération dénommée "Grand Annecy". En revanche, les autorisations ou les refus sont délivrés par le Maire de la commune. Chaque demande ou déclaration fait l'objet d'une instruction. Villaz a confié l'instruction des permis de construire au Grand Annecy tandis qu'elle instruit elle-même les déclarations préalables de travaux. Dans le cas général, le délai d'instruction est de 2 mois pour un permis et de 1 mois pour une déclaration. Certains travaux soumis à une demande d'urbanisme ne peuvent être entrepris sans accord formel.

Route du Félan et route des Provinces

Le mois de septembre va voir le démarrage d'importants travaux de voirie route du Félan et route des Provinces.

L'objectif du projet est d'améliorer la sécurité sur cet itinéraire où la circulation a augmenté suite aux trois programmes immobiliers du Clos des Vignes, de l'Inspiration et des Jardins de Villaz.

L'opération se caractérise par :

- Le réaménagement du carrefour entre la route du Félan et la route de la Fillière afin d'améliorer la visibilité du débouché,
- La réalisation d'un trottoir, dans la continuité de celui existant sur la partie haute de la route des Provinces, jusqu'à la dernière habitation de la route du Félan,
- La mise en place de dispositifs de ralentissement ponctuels,
- Le remplacement d'une partie de la canalisation d'eaux pluviales qui est dégradée,
- La remise en place d'un corps de chaussée renforcé,

- L'aménagement d'un point d'apport des déchets au carrefour de la route du Félan et de la route des Provinces.

Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté communale de favoriser les déplacements à pied. Outre un accès sécurisé au Chef-Lieu pour toutes les habitations riveraines, ils permettront un bouclage par le chemin de Saguignon qui rejoint la route du pont d'Onnex.

Les travaux seront coordonnés avec ceux liés au remplacement de la conduite d'eau potable que va mener le service des eaux du Grand Annecy sur le même secteur. Cela permettra d'éviter la réalisation de tranchées successives, donc de réduire la durée de chantier et d'améliorer le rendu final.

Le montant prévisionnel des travaux de la commune est d'environ 630 000 € HT. Plus de la moitié de cette somme a été financée par la taxe d'aménagement majorée prescrite aux programmes immobiliers du secteur. Ce dispositif permet de faire participer

financièrement les promoteurs de programmes importants, nécessitant de gros investissements de mise à niveau des infrastructures publiques. En outre, une subvention de l'Etat a été obtenue dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, qui aide les investissements favorisant les déplacements à pied.

L'étude et le suivi des travaux sont assurés par le cabinet Longeray. Après consultation publique, les entreprises retenues pour les travaux sont Peron et Cohendet pour les terrassements et les réseaux ; Colas pour les chaussées.

La durée prévisionnelle du chantier est de 4 à 5 mois. Une information sera régulièrement diffusée sur les restrictions de circulation pouvant être engendrées. Nous comptons sur la compréhension de tous pour les désagréments et nuisances que pourront provoquer ces travaux.

La plate-forme pour végétaux inaugurée

Après plusieurs reports dus à des retards dans les travaux, la plate-forme d'accueil des végétaux du Grand Nant a été ré-ouverte le 23 juin et inaugurée le 30 juin.

Cet équipement a été financé et est géré par le Grand Annecy, en charge de la gestion des déchets ménagers sur notre territoire. Il s'inscrit dans une vision moderne de la gestion des déchets qui favorise leur valorisation. Ainsi, le site ne constitue plus un simple lieu de dépôt de déchets, mais un lieu où chaque citoyen a un rôle à jouer en faveur de l'environnement en :

- veillant à séparer les types de déchets verts qu'il apporte,
- en récupérant du broyat qu'il pourra valoriser chez lui pour le paillage ou l'ajout au compost familial.

Le site est pour cette raison constitué de 3 box de 54 m² destinés à recevoir respectivement :

- les déchets non ligneux (tontes, fleurs et plantes essentiellement) : ceux-ci sont transportés chez un prestataire assurant leur compostage.
- les déchets ligneux ne pouvant être broyés sur le site (branches trop grosses, en état de décomposition...) : ceux-ci sont également transportés chez un prestataire.
- les déchets ligneux pouvant être broyés sur place. Effectué tous les 15 jours, le broyage est déposé dans un box de 30 m² à la disposition des habitants. L'excédant est repris par le Grand Annecy pour alimenter les sites de compostage partagés.

En complément une aire de 60 m² a été prévue pour réaliser localement le compostage de déchets alimentaires, comme ceux du restaurant scolaire. Il pourra aussi être proposé aux autres lieux de restauration de la commune d'y apporter leurs déchets. La mise au point de ce

dispositif interviendra dans les prochains mois.

La remise à niveau de la plate-forme a aussi permis d'améliorer les conditions d'utilisation avec :

- le revêtement de l'intégralité de la surface,
- la construction d'un local décent pour le gardien.

Les horaires d'ouverture de la plate-forme sont :

	Mercredi	Samedi
Horaires d'été	9h-12h / 13h30-18h30	9h-12h / 13h30-18h30
Horaires d'hiver	-	9h-12h / 13h30-17h30



Affaires sociales

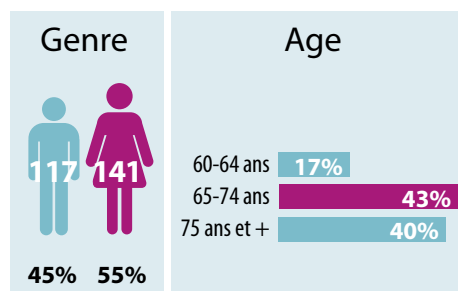
Avoir plus de 60 ans à VILLAZ

En début d'année, le Groupe de Travail Affaires Sociales et le CCAS ont réalisé une enquête pour évaluer les besoins sociaux des habitants âgés de plus de 60 ans.

Si en général le taux de réponses aux enquêtes se situe autour de 10%, il atteint 37% pour ce questionnaire. En effet, sur plus de 720 questionnaires envoyés, nous avons reçu 261 réponses. Cela étant, il est important de bien souligner que les pourcentages qui suivent ne concernent que les 37% des + de 60 ans qui ont répondu et que toutes les questions n'ont pas toujours été renseignées.

Au dernier recensement de 2018, Villaz comptait 3 387 habitants, dont 735 de plus de 60 ans, soit 22% de la population.

Les principales informations recueillies :
Renseignements généraux

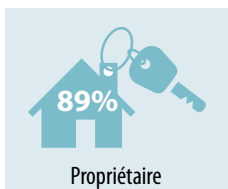


- 60-64 ans : 43 personnes
- 65-74 ans : 111 personnes
- 75 ans et + : 103 personnes

Situation personnelle

Dans les réponses, on trouve une majorité de retraités (81%) et des personnes relativement favorisées (93 %). Néanmoins, on note que 7 % des personnes ont des difficultés et réduisent leur dépenses de loisirs, d'achats alimentaires, de frais de santé et peuvent avoir un retard de loyer.

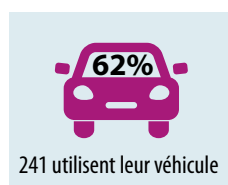
Logements



228 personnes sont propriétaires (89 %) et 245 personnes (97%) sont satisfaites de leur situation.

Plus de 226 personnes (86%) souhaitent vieillir à domicile et 34 personnes (13%) souhaiteraient un hébergement au centre village.

Les déplacements



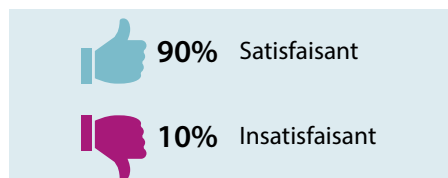
Le covoiturage ne semble pas être rentré dans les réflexes.

Les activités culturelles et sportives

91 personnes (53%) pratiquent une activité à Villaz.

A ce titre, 44 personnes (18%) fréquentent la bibliothèque de Villaz.

Etat de santé



47 personnes (19%) très satisfaites, 177 personnes (71%) plutôt satisfaites, 20 personnes (8%) plutôt pas satisfaites, 4 personnes (2 %) pas satisfaites.

213 personnes (82%) consultent principalement à Villaz.

7 personnes (3%) s'abstiennent de soins faute de moyens financiers.

Vie Sociale

Majoritairement, les personnes interrogées disent ne pas souffrir de solitude ni d'isolement, ayant, pour la plupart, des proches à moins de 20 kilomètres.

En cas de difficulté, elles s'orientent vers la famille (35%) ou, dans une moindre mesure (11%), vers le réseau amical. A noter que 10 personnes (4%) sont seules pour faire face à leurs difficultés.

61 personnes se considèrent comme aidants auprès d'un membre de leur famille.

En résumé

La plupart des seniors ne souffrent pas de solitude et semblent se repérer dans un environnement assez bien doté en matière de commerces de 1^{ère} nécessité et de professionnels de santé. Une majorité a un lien avec la famille ou le réseau amical.

La politique sociale menée depuis 2015 a permis de mieux informer sur les différents dispositifs existants en matière d'accompagnement à la personne mais aussi sur les diverses actions de prévention auprès d'une population en perte d'autonomie. Ces actions se sont affinées avec l'aide du Grand



Annecy (CIAS) qui nous a apporté une logistique complémentaire.

Sur les années à venir, notre effort devrait porter sur l'habitat social et l'accompagnement du maintien à domicile.

Il semble donc que, dans l'ensemble, Villaz soit une commune où il fait bon vivre dans un environnement social plutôt privilégié.

Les résultats complets de l'enquête sont sur le site de la mairie : Villaz.fr à la rubrique Vie pratique / CCAS

En plus des réponses au questionnaire, certains ont saisi l'occasion pour exprimer un avis ou une demande.

Bancs pour s'asseoir : 9%

Voies sécurisées, pistes cyclables et trottoirs : 18%

Place du village, centre accueillant et organisé : 18%

Minibus à la demande : 10%

Et en pêle-mêle : rétablir la vogue et la foire ; installer un jeu de boules, une boîte à livres ; entretenir les fossés ; créer un marché ; construire une halle ; prévoir des logements pour les personnes âgées...



Octobre Rose

Pour la 5^e année consécutive, le CCAS organise une demi-journée festive et sportive au stade du Varday.

Depuis plusieurs années, à l'initiative du Conseil Municipal et du CCAS, et pour rappeler la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein, tout le mois d'octobre, la façade de la mairie est éclairée en rose et une magnifique silhouette de danseuse avec un ruban rose est installée sur le rond-point devant la mairie.

Dimanche 10 octobre, rassemblement au stade du Varday avec la participation des Trailers du Parmelan, l'ASP Villaz et le FJEP, en espérant ne pas être contraints par les conditions sanitaires actuelles ou nouvelles.

Le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein 74 et l'association Drôles de Rames seront présents et pourront donner des informations aux personnes qui le souhaitent. Ils proposeront aussi des articles à la vente (bandanas, parapluies, pin's, chèches...) Un programme détaillé sera diffusé dans les commerces et sur le site de la mairie ainsi que sur le panneau lumineux.



Ne restez pas isolé

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.



Journée des aidants

**JOURNÉE
DES AIDANT·E·S**

**Mercredi
6 octobre
2021**

Aidant.e :
une personne qui
accompagne au
quotidien un proche
dépendant

Une journée
d'INFORMATIONS et de
PARTAGE organisée par le
CIAS* du Grand Annecy

De 10 h à 17h30
Bonlieu
Salle Eugène Verdun
1 rue Jean Jaurès - Annecy

*Centre intercommunal d'action sociale

échanges

rencontres

ateliers

tables rondes

animations

Conférence /10h30 - 11h30
« Mesures de protection et
habilitations familiales » par
Hélène Soulas, juge des tutelles, tribunal
judiciaire d'Annecy

+ d'infos
www.grandannecy.fr

COVID-19 : Vaccination et prise de rendez-vous

Pour la vaccination contre la Covid-19, nous vous rappelons que vous avez la possibilité de prendre rendez-vous dans les centres de vaccination, en vous connectant sur www.sante.fr ou www.doctolib.fr.

Si vous n'y avez pas accès, appelez le 0800 009 110 pour être mis en relation avec un opérateur qui prendra rendez-vous pour vous.

Le rendez-vous pour le rappel sera pris lors de la 1^{ère} injection.

Commission travaux Quoi de 9 ?

NOUVEAU SERVICE

La commune propose à la location des tables et bancs aux habitants du village.

Dimensions :

- Table (L x l x h) : 183 x 76 x 74 cm / 15 kg
- Banc (L x l x h) : 183 x 30 x 42 cm / 7 kg

Prix : 15 € pour 1 table et 2 bancs.

Une caution de 300 € vous sera demandée lors de l'obtention du badge électronique qui vous permettra de récupérer les tables à partir du vendredi après-midi et de les restituer avant le lundi midi.

Cette caution vous sera rendue dès lors que nous constaterons le bon état et le bon nettoyage de celles-ci.

Se renseigner à la mairie pour la disponibilité et les réservations, à l'adresse mail suivante : accueil@villaz.fr.



Marché non-sédentaire : résultats de l'enquête

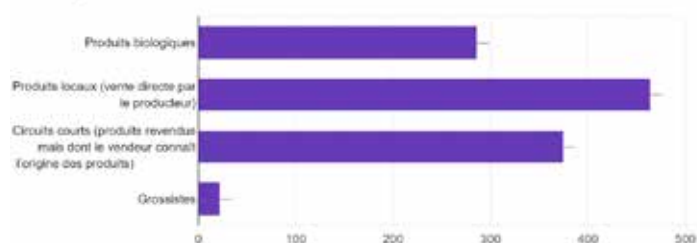
Afin de consolider l'offre de services à destination des habitants et de créer du lien social, la Municipalité réfléchit à la mise en place d'un marché hebdomadaire. Afin de connaître les habitudes et les besoins des villazoïses, un questionnaire a été publié avant l'été. Vous avez été 477 à y répondre. Nous vous remercions pour cette forte mobilisation.



Quels sont les éléments à retenir ?

- Une volonté forte de la population de bénéficier d'un marché non sédentaire alimentaire sur la commune : 99,8 % réponses positives.
- Une localisation plébiscitée au centre du village, vers la salle d'animation, par 87 % des répondants.
- Une synergie à créer avec les commerçants, artisans et producteurs déjà présents pour fédérer l'offre existante et la diversifier en accueillant des produits complémentaires.
- Une attente très forte de produits locaux, circuits courts et, dans une moindre mesure, biologiques.
- Un marché hebdomadaire du week-end en priorité : 21 % de réponses en faveur du samedi matin et 17 % pour le dimanche matin. 75 % des répondants voudraient que le marché soit hebdomadaire.

Quelle typologie de produits souhaiteriez-vous trouver sur ce marché ?
477 réponses



Et maintenant ?

La volonté de la Municipalité est de mener ce projet conjointement avec les acteurs locaux. La prochaine étape consistera donc à se réunir dès la rentrée avec les commerçants, artisans et producteurs de la commune pour échanger, alimenter la réflexion des élus et créer des synergies avec eux.

Ensuite, viendra la consultation des organisations professionnelles, comme le syndicat des marchés non sédentaires, pour connaître leurs avis et préconisations.

Nous vous tiendrons informés du déroulé de ces prochaines étapes dans les numéros des Villaz&Vous à venir.



Le conseil municipal en bref

Séance du 28 juin 2021

- **Garanties d'emprunts** : à hauteur de 50% auprès de la Banque des territoires pour le financement de logements sociaux dans le cadre des programmes "Les jardins de Villaz" et "Inspiration" menés par HALPADES et "Les Carrés d'Andréa" menés par Haute Savoie Habitat. Vote à l'unanimité.
- **Renouvellement de la mise à disposition d'un agent communal** : auprès de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) pour la garderie périscolaire. Cette mise à disposition est prévue dans le cadre de la convention signée en 2020 entre la Commune et la FOL. Vote à l'unanimité.
- **Création d'un emploi saisonnier à plein temps** : afin d'assurer la continuité du service public pour les mois de juillet et août 2021. Vote à l'unanimité.
- **Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe** pour l'accueil d'un agent titulaire sur le Pôle Accueil. Cette transformation fait suite à des mouvements de personnel en interne et n'affecte pas le budget de l'exercice en cours. Vote à l'unanimité.
- **Restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021-2022** : augmentation des tarifs réguliers de 0,05 cts - Pas d'augmentation pour les tarifs "hors délai" et "Adulte". Vote à la majorité - une abstention.
- **Attribution d'une subvention exceptionnelle** de 150 € à l'association Livrévasion, confrontée à quelques difficultés financières. Vote à l'unanimité.
- **Étude sur l'offre et les besoins en matière d'équipements sportifs et culturels** sur le territoire d'Argonay, Charvonnex, Fillière, Groisy, Villaz et Villy-Le-Pelloux : cette étude est confiée au cabinet AGATE (Agence Alpine Des Territoires) et son financement réparti entre les communes avec une part fixe et une part variable au prorata du nombre d'habitants. La part communale pour Villaz s'élèverait à 4 168,75 €. Vote à l'unanimité.
- **Jardins familiaux, demande de subvention** : la commune met 10 parcelles de jardins à disposition d'habitants logés en habitat collectif. Une liste d'attente de plus de 5 personnes justifie la création d'un nouveau site susceptible d'accueillir 10 nouvelles parcelles. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 34 135,75 € HT. Dans le cadre du Plan de relance gouvernemental, une subvention peut être demandée sur la rubrique "Les jardins partagés et l'agriculture urbaine". Vote à l'unanimité.
- **Travaux d'aménagement de la route des Provinces et de la route du Félan** : approbation du Dossier de Consultation des Entreprises élaboré par le cabinet Longeray et autorisation de signer les documents nécessaires à l'issue de la consultation, répartie en 2 lots suivant le DCE, lancée le 17 juin dernier pour une remise des offres fixées au 13 juillet prochain. Vote à la majorité - une abstention.
- **Activité pass'sport** : afin d'adapter les tarifs aux différentes situations familiales, il est proposé de les décliner en fonction du quotient familial. Tarifs allant de 20 € à 60 €. Vote à l'unanimité.

Le panneau du mois

A la suite d'un certain nombre d'incompréhensions qui nous ont été rapportées, il nous a semblé utile de faire un petit rappel du code de la route au sujet de la signalisation dans les zones où la priorité est donnée à un sens de circulation. Cela concerne notamment le pont d'Onnex ou la zone d'éboulement de la route du pont d'Onnex.



Ce panneau est un panneau d'indication. Il indique que vous êtes prioritaire, sauf si un véhicule est déjà engagé. Notez que la flèche indiquant votre sens de circulation est blanche, et celle du sens inverse rouge.



Ce panneau est un panneau de prescription. Il impose que vous cédiez le passage au véhicule venant en sens inverse. Notez que la flèche indiquant votre sens de circulation est rouge.

Le bon fonctionnement de cette signalisation ne fait pas bon ménage avec la vitesse excessive et l'agressivité. Alors roulons cool et restons courtois !

- **Tarifs de location de bancs et tables** : du matériel neuf a été acheté pour diverses manifestations et mis à la disposition des habitants de la commune. Afin de permettre un renouvellement régulier de ce matériel et pour qu'il soit restitué en bon état, un tarif de location de 15 € pour 2 bancs et 1 table est fixé ainsi qu'une caution de 300 €. Mise à disposition gratuite aux associations de la commune pour deux utilisations par an. Vote à l'unanimité.
- **Renonciation au droit de préemption** pour les parcelles cadastrées :
 - B 1706 - 5173 sises 253 chemin du vieux four
 - B 4315 sise 253 1811 route des Vignes
 - A 2868 - 2873 sises Les Quarts
 - B 1062 sise 118 chemin du paradis
 - B 5172 sise 253 chemin du vieux four
 - B 2989 (1/5^e indivis) et B 2997 sises 900 route du Pont d'Onnex
 - B 3987 - 3988 - 4278 - 4680 - 4682 pour les lots 129 et 250 sises 70 rue des Ottalets
 - B 2189 et B 2190 (1/3 indivis) sises Près de Naves
 - A 2903 sise 1015 Route d'Aviernoz
 - B 3304 et 103/1000^e des parcelles B 3300 - 3292 - 3305 et 3306 sises 1903 route de la Filière
 - B 5121 et 5122 sises Le Biollay
 - B 5014 et 5181 sises Le Biollay

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site Internet : www.villaz.fr



A.S.P. VILLAZ : soyez les bienvenus chez vous !

C'est la rentrée et nous espérons vous retrouver en forme !
C'est aussi le meilleur moment pour vous (re) partager notre vision.

Pourquoi on fait cela ?

Être une association de football au service des jeunes, des parents, de la ville et des entreprises locales, avec un lien fort avec les autres associations.

Être un club de foot Moderne et Disruptif : « respecter les règles tout en cassant les codes » !

Nous pensons que Villaz, de par sa taille et ses infrastructures, mérite d'avoir une association de foot forte. L'histoire du club nous y oblige ! Nous pensons que votre club doit proposer du foot avant tout mais aussi marquer sa singularité, en étant un vecteur :

- de développement des jeunes filles ou garçons
- de compétition "saine" et de challenges sportifs
- de rassemblement inter-générationnel et inter-associatif
- de mixité sociale et culturelle
- d'épanouissement collectif : « Un enfant heureux donne des parents heureux, donne un club heureux et inversement »
- de valeurs éducatives
- d'événements festifs
- de formation d'éducateurs
- de promotion du village et alentours
- d'éco responsabilité
- et d'innovation et de transformation digitale

Comment on s'y prend pour vous donner le meilleur ?

Depuis plus d'un an, le nouveau comité et le staff œuvrent pour le confort des licenciés.

Toujours « S'adapter, oser et jouer en collectif » dans un contexte compliqué.

Cette année nous :

- Ouvrons une catégorie U15 féminines et U17 garçons !
- Avons défini un projet sportif, éducatif et associatif
- Avons changé le logo
- Avons lancé une transformation digitale : nouveau site internet avec



une inscription totalement dématérialisée (une première !) ; lancé une Newsletter, de nouveaux Facebook et Instagram, le paiement par carte.

- Avons produit un film retraçant les 54 ans du club
- Avons organisé la fête du foot sur une journée complète avec différentes animations et associations !

Qu'est-ce que l'on vous propose ?

De rejoindre l'aventure !

Filles et garçons à partir de 5 ans ! inscrivez-vous sur notre site <https://aspvillaz.fr>

Bénévoles recherchés !

Les dates à retenir

- 29/08 : Séniors - 1er match de Coupe de France
- Début Septembre : reprise des catégories jeunes et vétérans
- 11/09 : Festi-foot
- 31/10 : Soirée Foot'Halloween

Jean-Marc Eklou - Président

Nous contacter !

Président: aspvillaz@gmail.com

secrétariat: aspvillaz@gmail.com

Mathieu : 06 62 41 26 06, mathieu.aspvillaz@gmail.com

Nous suivre aspvillaz.fr, Facebook et Instagram

www.aspvillaz.fr



ASSOCIATION HATHA-YOGA, RELAXATION

Le Hatha-Yoga, qu'est-ce que c'est ?

Le Hatha-Yoga s'adresse à tout le monde et permet de travailler sur le corps, l'esprit et le mental.



La base du Hatha-Yoga ?

Apprendre à maîtriser son corps et son souffle pour favoriser la circulation des énergies dans le corps. La pratique consiste à maintenir les postures (asana) pour travailler les muscles en profondeur et des exercices de relaxation. Le Hatha-Yoga favorise l'apprentissage de la concentration et la respiration avec les mouvements.

Les principaux bénéfices sont :

- Minimiser le stress.
- Améliorer la souplesse et l'endurance.
- Améliorer la qualité du sommeil et renforcer les articulations.
- Tonifier le corps.
- Améliorer la force et la mobilité articulaire.
- Améliorer la concentration et la mémoire.
- Minimiser les douleurs dorsales et au niveau des os.

Vous nous rencontrerez lors du forum des associations à Villaz le samedi 4 septembre 2021.

Les cours reprennent le jeudi 16 septembre 2021 Salle du Varday (près du stade de foot) à Villaz.

Association Hatha-Yoga, Relaxation

La présidente : Marie-Claude JOLLIOT

Tel : 06 88 23 83 59 Courriel : hyr74villaz@yahoo.fr



LATITUDE EXPRESSION, LE THÉÂTRE DE L'ÉNERGIE

Des spectacles et une belle aventure d'été.

Cette année chaotique s'est terminée avec les spectacles des quatre groupes. Spectacle qui devait se dérouler en plein air. Les conditions météo le rendaient impossible et nous avons pu nous replier dans la "ferme à Eugène" en rénovation et ouverte à tous les vents. Grâce à cet abri de fortune, les enfants étaient contents d'être allés jusqu'au bout, les parents émus par le résultat dans de telles conditions.

Nous avons commencé l'été avec la création d'un spectacle musique et théâtre. Un groupe de six ados de "Latitude Expression" a passé une semaine de stage en résidence à Thorens chez nos amis musiciens, Josette et Jack du groupe M'Tsamborock pour préparer ce spectacle, "Le temps du cœur". Il s'agissait par le jeu théâtral, le chant, la pantomime, de parler d'amour, comme le vivent les jeunes aujourd'hui, et comme il est décrit dans le théâtre classique et la chanson française. À côté de scènes modernes, écrites par nous-mêmes, les jeunes se sont confrontés à des scènes de "Roméo et Juliette", de "Cyrano" et du "Médecin malgré lui" de Molière, à la poésie de Khalil Gibran. Le spectacle était émaillé de chansons jouées par les musiciens, chantées avec eux et mimées avec humour par les jeunes comédiens. Semaine intense, pleine de dépassement de soi, de doutes et du plaisir de la réussite. Nous avons joué parfois sous la pluie, sur un char à foin, dans un décor conçu pour nous



par Henri, un ami décorateur venu spécialement du Lot. Deux spectacles l'un à la ferme de l'Amarante et l'autre à la Conciergerie à Reigner au cours desquels Morgane avec son rôle de madame Loyale a assuré les transitions et la bonne compréhension du public. Une scène intergénérationnelle et interdisciplinaire. Une grande aventure créative. Nous devrions retrouver ce spectacle au forum des associations à Villaz le 4 septembre. Lors de cette rencontre, nous prendrons les inscriptions à nos différents groupes et activités pour la nouvelle année.

latitude.expression@gmail.com



CARESSES ET BOULES DE POILS

Les chiens visiteurs de Caresses et boules de poils rendent visite chaque mois dans des EHPAD du bassin annécien (Annecy, Annecy-le-Vieux, Rumilly, Saint-Jorioz, Veyrier-du-Lac, Thônes). Suite aux difficultés que nous connaissons tous avec le contexte sanitaire, nous avons tout de même pu reprendre nos visites au printemps dans toutes les résidences partenaires et retrouver les sourires de nos anciens. Le plaisir est partagé pour tout le monde : résidents, bénévoles, chiens. C'est un moment d'échange convivial entre les 3 protagonistes. L'animal permet de créer un sujet de conversation et ensuite de discuter de tout et de rien, tout en lui adressant des petites caresses. Celles-ci remplissent de joie autant le chien que le résident qui les lui administre. Pour certains résidents, les chiens viennent leur rendre visite jusque dans leur lit, ce qui permet de n'oublier personne !

Comme toutes les années, suite à une trêve estivale, nous reprenons notre activité en septembre. Nous sommes disponibles pour répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à nous contacter si vous cherchez une nouvelle activité pour la rentrée. De nouveaux établissements attendent notre venue impatiemment et pour cela nous devons être plus nombreux pour satisfaire tout le monde. Effectivement, en étant plus de bénévoles, nous pourrions couvrir plus d'établissements et rencontrer encore plus de sourires !

Vous pourrez nous retrouver en chair et en os au forum des associations de France Bénévolat au Pâquier le samedi 11 septembre ou encore le samedi 16 octobre à la fête de la Pomme à Epagny.



Nous ne pourrons malheureusement pas être présent au forum des associations de Villaz le 4 septembre

En attendant, vous pouvez nous contacter via notre site caressesetboulesdepoils.fr/, notre page Facebook, notre mail contact.cb74@gmail.com ou au 07 66 26 20 74.



APE

Notre équipe de parents bénévoles de l'Association des Parents d'Élèves de Villaz reprend elle aussi le chemin de l'école pour accompagner les enfants lors de cette année 2021-2022. Après plusieurs mois sans manifestations, nous avons pu organiser le traditionnel APE-rosé le 2 juillet dernier, et nous tenons à remercier les bénévoles, les commerçants, les associations de Villaz, l'école, la mairie et les parents venus en nombre qui ont fait de cette soirée une réussite !

L'APE existe pour nos enfants et c'est vous, parents, qui participez au succès des événements grâce à votre soutien. Notre objectif est de pouvoir récolter des fonds et ainsi participer au financement des activités de l'école : projets sportifs ou artistiques, sorties scolaires, etc. Pour cela, il existe plusieurs façons de contribuer à l'association :

- En participant à nos ventes et manifestations, tout au long de l'année : guettez nos flyers dans les cahiers de vos enfants et suivez notre page Facebook !
- En adhérant à l'association (10 € par famille) : ce montant permet de financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'association et à la mise en place des événements. En tant qu'adhérent, vous pourrez ainsi être tenus au courant de l'actualité de l'APE.
- En rejoignant l'APE afin de participer à l'organisation des manifestations : nous accueillons chaleureusement tous les volontaires qui souhaiteraient faire partie de notre équipe, que ce soit pour une heure lors de la boum déguisée ou pour s'investir dans le bureau. Toutes les idées et tous les talents sont les bienvenus !

L'APE tiendra en septembre une réunion d'informations (date communiquée à la rentrée) afin de répondre à vos questions et ainsi constituer une nouvelle équipe dynamique pour cette année.

Nous comptons sur vous et nous vous attendons nombreux !

Contact : apevillaz@gmail.com
ou via notre page Facebook :
www.facebook.com/apevillaz74

BIEN VIVRE À VILLAZ

La 5G est arrivée à Villaz depuis le 1er juillet !

La 5G va permettre le téléchargement et le transfert ultra rapide de données diverses : fichiers vidéos, fichiers audios, notamment le téléchargement de vidéos, le transfert de communications téléphoniques ...

Les ondes de la 5G seront beaucoup plus puissantes et plus nocives que celles de la 4G, 3G et 2G. La 5G utilisera une technologie à base de faisceaux étroits, focalisés et orientables entre l'antenne relais et les usagers de téléphones portables et non plus une émission parabolique appliquée aux autres technologies.

Pour éviter la propagation de la 5G :

- Utilisons notre téléphone portable en 4G qui permet l'accès Internet en plus des communications téléphoniques ou en coupant les données pour les communications téléphoniques (technologie moins nocive car non pulsée)
- Refusons l'achat massif d'objets connectés : volets connectés, portail connecté, montre connectée ...

Il faut savoir qu'une antenne relais devient plus nocive et perturbante quand elle reçoit beaucoup de communications téléphoniques ou communications Internet alors qu'elle est plus silencieuse ou moins nocive quand elle est peu ou pas utilisée.

Les fiches 5G de Robin des toits :

www.robindestoits.org/LES-5-OBJETS-DE-LA-5G_a2763.html

www.robindestoits.org/5G-VERIFIEZ-VOTRE-EXPOSITION-12-01-2021_a3028.html

Site de la mairie : www.villaz.fr



ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

Le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire (FJEP), créé le 3 juin 1971, a pour vocation de faciliter l'accès à l'éducation et à la culture. Le FJEP s'adresse à tous : enfants, adolescents, adultes, retraités...

Nos objectifs

- Favoriser l'accès aux activités en organisant la répartition des salles pour le compte de la mairie ; les jours d'utilisation suivant les demandes (animateurs) et les disponibilités,
- Promouvoir les activités (site Internet, page Facebook, plaquette), afin de les faire connaître au plus grand nombre.
- Organiser différentes animations avec par exemple ces dernières années : le vide grenier, le vide coffre à jouets, la fête de la musique...

Le FJEP, c'est

- 20 activités proposées cette année : Atelier équilibre, Atelier textile, Cirque, Cours cuisine abdo fessiers, Danse Modern Jazz, Danse Remise en forme, Danse Urbaine, Echecs, Ecole de musique Villazik, Gymnastique (journée, soirée), Judo – Jujitsu- Taïso, Pilates et cours de Gym varié, Postural Ball, Ski de piste, T'ai Chi Chuan, Théâtre, Yoga, Zumba Adultes / Kids,
- plus de 500 adhérents

RECHERCHE BENEVOLES !

Le bureau du FJEP étant géré par des bénévoles et plusieurs personnes ayant annoncé leur départ, nous avons besoin de renfort.

Si vous êtes intéressés pour aider au fonctionnement, à l'organisation des activités et événements, participer aux actions, échanger... ; ou si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez nous contacter dès maintenant (fjepcomact@gmail.com). Notre credo : chacun donne le temps qu'il peut.

2021 sous le signe de la nouveauté

Le FJEP proposera cette année de nouvelles activités comme les échecs, "Postural Ball" ou encore "Danse Remise en forme" (voir plaquette des activités FJEP ci-jointe). Toutes les informations sont également sur notre site Internet www.fjepvillaz.fr & notre page Facebook "FJEP Villaz" !

Initialement prévu en juin 2021, l'événement des 50 ans du FJEP est reporté. RV en juin 2022 !

Bonne rentrée à tous !

Pour toutes questions ou informations :
fjepcomact@gmail.com



TENNIS CLUB VILLAZ

Vive la rentrée pour les petits comme pour les grands, on est heureux de retrouver ses copains-copines et son club de tennis préféré !
Nous espérons que vous avez passé un bon été sous le soleil et que vous avez bien profité !!
Romina, Benjamin et le Comité vous accueillent toutes et tous pour démarrer une nouvelle année riche en émotions !

Retour sur la saison 2021 qui a fini en trombe !

Après le couvre-feu et les annulations de championnats nous avons finalement pu organiser un tournoi NC-15/1 ainsi qu'une fête de l'école de Tennis !!!

Tournoi 2021

Un grand merci à tous les participants pour votre bonne humeur et votre fair-play qui ont fait de ce tournoi un succès !!! Merci à Pierre-Alain Barry, notre Juge-Arbitre, pour l'organisation du tournoi et la conception de ses magnifiques trophées, et bravo à Lucile Zimmer et Benjamin Jullien pour leur victoire !



Fête de l'école de Tennis 2021

Cette journée aura été bien remplie : jeux pour les enfants le matin, inscriptions l'après-midi, tournoi de vachette et barbecue en soirée et night session de tennis !!!

Un grand merci à Benjamin Jullien et Romina Mrochen pour l'animation de cette journée et un grand merci à tous les participant(e)s pour votre bonne humeur et aussi pour vos talents de pâtisseries !!!



Remerciements

Un grand merci aux Mairies de Villaz et de Nâves-Parmelan ainsi qu'à nos sponsors qui nous ont soutenus lors de ces événements: Tennis Elite Annecy, Coteaux des Girondales, Le Fournil de Villaz, Carrefour Express Villaz, Fruitières Chabert, Le Ptiou Tarry, Pizza Chez louloute, Botanic Gaillard.

Enfin merci à l'ASP et l'APE pour leur aide généreuse.

Informations pratiques pour la rentrée de septembre

- Pour les adhésions simples vous pouvez vous inscrire sur le formulaire en ligne de notre site www.tennis.villaz.fr
- Pour les cours collectifs, pour ceux qui ne sont pas encore inscrits rendez-vous au forum des associations le 4 septembre ou bien contactez-nous par email à tennis.villaz@gmail.com

Portez-vous bien et on se retrouve sur les courts !

Contact: tennis.villaz@gmail.com

Site: www.tennis.villaz.fr - Facebook: www.facebook.com/tcvillaz

ACCA

Merci de laisser ce lieu comme vous l'avez trouvé en arrivant !

Cette recommandation n'est pas uniquement réservée au "petit coin" ! Elle concerne aussi les grands espaces naturels qui sont généreusement mis à la disposition du grand public.

Contrairement à ce que pense une majorité de personnes, la nature n'appartient pas à tout le monde. Les forêts, les ruisseaux, les champs, les pâturages, bref, l'ensemble de ces espaces est la propriété de particuliers, de communes, d'associations ou d'organismes.

Durant ces dernières années, l'accès à la nature a été facilité et il a été constaté une sur-fréquentation des espaces naturels avec un impact majeur sur la faune et la flore.

Préserver l'environnement, respecter les propriétaires qui mettent à disposition leurs terres sont les clés d'une bonne cohabitation.

Continuez à exercer votre activité favorite mais ne faites pas chez les autres ce que vous n'accepteriez pas chez vous. Veuillez à appliquer quelques règles toutes simples :

- Garez-vous sur les parkings officiels, n'encombrez pas les accès aux chemins ou les bords de route.
- Ne sortez pas des sentiers balisés, respectez la faune et la flore.
- Tenez vos chiens en laisse, même si kiki est un adorable berger australien, il peut avoir une âme de chasseur que vous ne connaissez pas.
- Une seule déjection canine dans un pré pâturé peut causer l'avortement d'un bovin. Faites en sorte que cela n'arrive pas.
- Ne jetez aucun déchet dans la nature, gardez tout ça pour une poubelle à votre retour.

Tout cela paraît tellement évident qu'on peut en sourire. Malheureusement c'est une réalité quotidienne. Des personnes qui jettent leur masques chirurgicaux dans les champs, qui lâchent leurs chiens en période de mise bas des chevreuils, qui coupent des dizaines de petits sapins pour faire une piste de vélo... Imaginez les conséquences à moyen et long terme.

Respecter la nature c'est tout simplement laisser son accès aux générations futures !

**Pour toute question ou suggestion, vous pouvez nous contacter par mail : accavillaz@gmail.com
Robin Chambet – Président ACCA Villaz**

CLUB DES SPORTS

ESCALADE

Reprise des cours le 13 septembre 2021
Inscriptions au forum des associations le 04/09/2021 de 10h à 12h30

Pour les enfants

Cours encadrés par un moniteur en salle, une fois par semaine.

Les créneaux disponibles sont :

- 5/6 ans : lundi 17h45-18h45, mercredi 9h30-10h30 ou 13h30-14h30
- 7/10 ans : mercredi 10h30-12h ou 14h30-16h, jeudi 17h-18h30

Pour les adultes

Encadrées par un moniteur, les séances sont intenses et adaptées au niveau et style de chacun dans une ambiance détendue et conviviale.



- Cours les lundis soir de 19h à 21h00 + accès libre à la salle sur certains horaires
- Possibilité de cotiser uniquement à l'accès libre à la salle (uniquement sur certains horaires) pour les adultes autonomes

SKI ALPIN

Le club des sports propose des entraînements de ski alpin au Chinaillon, à partir de 7 ans 1^{ère} étoile acquise, ski loisirs, freeride, compétition. Renseignements au Forum des Associations le 4/09/2021, inscriptions les vendredi 12 (18h/19h30) et samedi 13 novembre (10h/12h) sous l'ancienne Poste. Bien sûr nous nous adapterons aux conditions.

Plus d'information www.clubsportsvillaz.fr, Facebook ou au forum des associations.



Notre Fanfare ouvre dès septembre une école de musique. Musiciens amateurs, débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes... venez nous rejoindre. Cours dispensés à Villaz, individuels ou collectifs. Plusieurs formules au choix avec tarif dégressif. Nous vous accueillerons avec joie dans nos rangs ou uniquement aux cours de musique si vous le souhaitez. Les enfants sont les bienvenus. Nous fournissons les instruments.

Notre école propose un enseignement ludique, individuel ou collectif des instruments de fanfare à vent ou percussion : trompette, cor, tuba, saxophone, trombone, percussions... Les cours et répétitions ont lieu dans notre salle sous la salle d'animation de Villaz. Venez nous rejoindre !

Deux formules

- **Individuel** : des cours d'instrument sur mesure.
- **Fanfare** : membre actif de la Batterie Fanfare l'Echo du Parmelan, cette formule comprend l'apprentissage musical et instrumental en petit groupe ainsi que les répétitions, stages et animations en formation complète. Les instruments et partitions sont fournis.

Tarifs

- **Cours individuel** (30 séances de 30 min) : 600 € / réduit 2^e personne d'une même famille : 540 €
- **Cours de fanfare** (30 séances collectives de 50 min + Répétitions groupe + instruments et partitions fournis) : 400 € / réduit 2^e personne d'une même famille : 360 €



LE BALAFON SAVOYARD

Quoi de neuf à Doudou ???

Côté agricole : la saison pluvieuse a démarré à Doudou ; le tracteur tourne... Après l'année de fonctionnement le village a remboursé 1 200 000 cfa (1 832 €).

Le conteneur a été totalement payé par les habitants de Doudou.

Côté sanitaire : le véhicule d'évacuation sanitaire (un gros triporteur caréné) est acheté par le Balafon ; il sera indispensable lors des pluies du mois d'août qui isolent totalement Doudou. Espérons qu'il dure aussi longtemps que l'ambulance (10 ans) . La campagne de traitement préventif du paludisme est en pleine activité, très systématique pour les enfants avant 5 ans ... et gratuite

Côté scolaire : à l'école primaire, 82 enfants

passaient le "certif" et 67 ont été reçus et pourront aller en 6^e ; Le Balafon a donné un dictionnaire à chaque lauréat, comme chaque année .

Au collège, 24 jeunes passaient le B.E.P.C. et 7 l'ont eu. Réussite moyenne... mais exactement dans les taux au Burkina.

On attend l'ouverture de la classe enfantine, l'académie réclame des toilettes sécurisées pour les tout-petits !

Les projets : réfection de l'école primaire pour les bâtiments qui ont 30 ans. Une maternité plus grande. Un lycée. Pas de devis pour l'instant mais la réfection de l'école devient urgente.

L'insécurité : jusqu'à ces derniers temps l'information ne circulait pas trop et les habitants de Doudou s'étonnaient de nos inquiétudes. Depuis les derniers drames l'opposition "monte au créneau" et les radios locales, les journaux et la télévision relatent ce qui se passe. La peur gagne du terrain, même si Doudou reste loin des zones dangereuses.

Retenez bien le 02/10/2021 : l'assemblée générale et le film annuel



www.echoduparmelan.fr

Facebook/ EMEP.Villaz74

Vous pouvez aussi contacter notre directrice Mme Pascale Giraudon-Choppy au 06 61 06 35 60 ou par mail : emep.villaz@gmail.com



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

Désormais la résistance du virus COVID impacte notre vie quotidienne et particulièrement notre vie associative.

Malgré tout, l'espoir demeure. Notre groupe vocal La voix en chœur a cœur a été touché de plein fouet l'an dernier, les séances ont été annulées pour cause sanitaire mais les contacts ont perduré grâce à la communication entre nous tous par téléphone et email.

Tous les choristes sont motivés pour reprendre nos voix en septembre 2021.

Notre objectif : faire chanter ensemble des personnes fragilisées par les aléas de la vie afin de rompre l'isolement social et les valoriser. Plus que jamais l'existence de notre groupe vocal trouve du sens dans notre société "ébranlée".

L'association accueille également toute personne ayant une sensibilité d'ouverture à la recherche du mieux-être pour soi et les autres.

Les choristes se retrouvent tous les mardis au studio du pont d'Onnex à Villaz à 19h30 pour fournir un travail corporel, vocal et apprendre à chanter dans un climat constructif. La finalité est de donner des spectacles sur scène devant des publics divers et variés pour partager de belles émotions.

Cette année la priorité pour la reprise sera de proposer des stages de chant sur un dimanche complet de septembre et un autre dimanche d'octobre animés par notre coach vocal Kry's Florian (chanteur ténor et musicothérapeute clinicien).

Si le chant vous attire, n'hésitez pas à nous rejoindre car le chant est une excellente clé pour apprendre à communiquer : OSEZ !

Nous serons présents au forum des associations de VILLAZ.



Renseignements : M Agnès GLORIEUX Tel : 06 73 31 30 88

Mail : lavoixenchoeuracoear@orange.fr

Association reconnue d'intérêt général et soutenue par la Fondation CERA.

PLEIN AIR AVENTURE

Bonjour à tous,

Toute l'équipe de Plein Air Aventure s'était mobilisée pour organiser une belle Foulée Villazoise édition 2021. Tout était lancé, mais malheureusement la Covid-19 est toujours là, et de nouvelles restrictions et obligations apparaissent au fil des jours.

Nous avons essayé de trouver des solutions ou de réfléchir à des alternatives, mais à chaque fois nous arrivions au même constat : une Foulée Villazoise sans

convivialité, autant pour les bénévoles que pour les participants, ce n'est plus la Foulée Villazoise comme on l'aime.

A regret, nous avons donc pris la décision d'annuler cette édition 2021.

Merci de votre compréhension, en espérant vous croiser dans le secteur du Parmelan qui nous surplombe et nous donne l'envie de nous dépasser.

Sportivement,
L'équipe de Plein Air Aventure

PAROISSE SAINT MARC



"THEOLIEN", c'est le nom du journal d'informations paroissiales.

Il était distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Villaz quatre fois par an.

Depuis ce printemps, un règlement a imposé

de ne plus en mettre dans les boîtes aux lettres qui portent la mention "STOP PUB". Si vous souhaitez continuer à recevoir ce journal d'informations, il suffit de coller à côté du "stop pub" une affichette portant la mention

"OUI A L'INFORMATION des COLLECTIVITES".

La paroisse regroupe 5 villages : Argonay, Cuvat, Naves, Pringy, Villaz.

Notre curé est le père Gilles Chassé qui réside à Pringy.

Il ne faut pas hésiter à le contacter pour tout sujet personnel : tél. 06 07 64 81 43.

Catéchisme des enfants par niveau. Il y a des étapes en fonction de l'âge des enfants :

- L'Eveil à la foi, pour les enfants de 3 à 7 ans
- Le catéchisme pour les enfants de 8 à 11 ans. Il a lieu au cours de rassemblements, un dimanche matin par mois.
- L'aumônerie pour les collégiens.

Inscription : le 11 septembre après-midi avant la messe de rentrée à Pringy ou au forum des associations de Villaz ou au 04 50 64 91 01.

Sépultures : une équipe de laïcs bénévoles a pour mission d'accueillir la famille, de l'écouter et de l'aider.

Autres activités : voir les panneaux d'information dans le hall de l'église.

Il y a des événements particuliers en cours d'année :

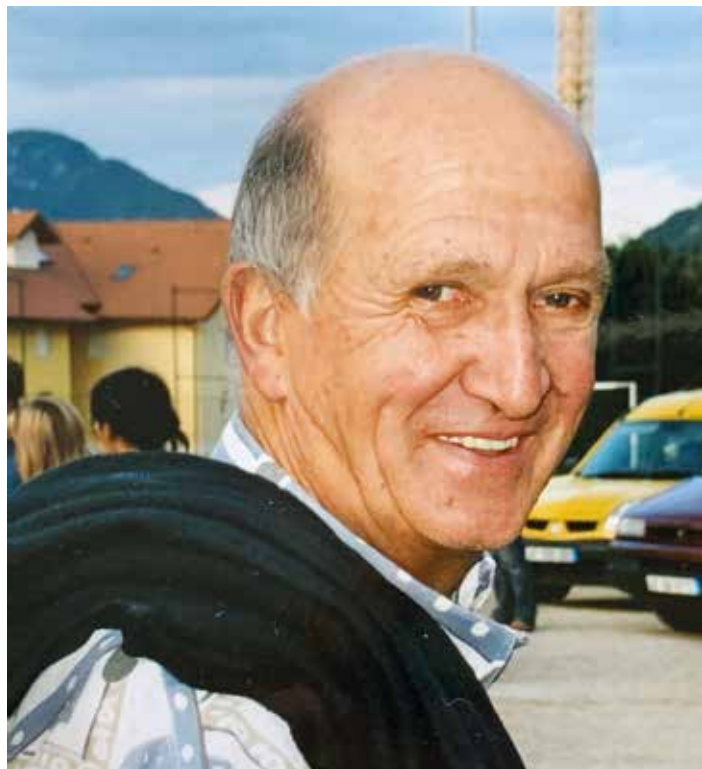
Noël : La célébration du 24 au soir se fait avec les autres villages de la paroisse à la salle polyvalente d'Argonay, sauf si les mesures sanitaires l'interdisent.

Pâques : La veille au soir, la veillée pascale est un autre temps fort avec, en particulier, des baptêmes d'adultes.

Pour se renseigner, il y a la feuille paroissiale hebdomadaire disponible à droite du porche de l'église, les affichages dans le hall, le site de la paroisse et au 04 50 64 91 01, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur en cas d'absence.

Prochain événement : la messe de rentrée paroissiale le samedi 11 septembre 2021 à 18h30 à Pringy pour le catéchisme et toutes les activités de la paroisse.

Bernard Contat, efficacité et discrétion



D'agriculteur à Maire, en passant par le bâtiment, le cyclisme, le deltaplane et le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, Bernard Contat a plus d'une corde à son arc et une volonté toujours intacte d'être actif et au service des autres, à l'approche des 80 ans.

Bernard Contat est né à Thorens, mais habite à Villaz depuis qu'il a deux ans. Comme la plupart des jeunes villazoises de sa génération, il est allé à l'école jusqu'à 14 ans, en obtenant son certificat d'études. Il a ensuite travaillé dans la ferme de ses parents, qu'il a reprise et où il vit encore aujourd'hui. Ses quatre enfants sont restés sur la commune ou juste à côté, de même que ses dix petits-enfants.

Il a fait son service militaire en Algérie pendant la guerre. *« On embauchait des civils pour construire les pistes avec nous. Il y avait une bonne entente entre nous. Quand je suis parti, tous sont venus me dire au revoir. J'ai même appris à nager au milieu du Sahara. Avant de partir, je n'avais jamais eu l'occasion. On allait au Fier, mais on ne nageait pas. »*

Hormis ces deux années dans le désert, Bernard a peu quitté Villaz : *« Trop de travail et de toutes façons, au bout de 8 jours, je m'ennuie en vacances ! »* Il part néanmoins, depuis quelque temps, deux semaines en Espagne chaque année, pays d'origine de sa femme. Et il a fait le Chemin de Compostelle d'une seule traite en 2009 : *« Je suis parti de la maison, 2000 kilomètres en 70 jours ... »*.

Un sportif dans l'âme

Bernard a toujours été sportif. Dans sa jeunesse, il a pratiqué le cyclisme en compétition pendant six ans. *« J'avais certainement des capacités car je suis monté en première catégorie tout-de-suite. »* Il y a quelques années, une de ses filles lui a offert un cadre avec les articles de journaux de toutes ses victoires. Il aurait peut-être pu passer professionnel, mais son travail ne lui permettait pas de s'entraîner suffisamment.

« J'ai continué à faire un peu de vélo, comme ça, le dimanche et aussi du deltaplane. Mais, ce n'était pas toujours simple à combiner avec la vie de famille. Certains disent que les paysans font assez de sport, mais ce n'est pas vrai. On a une activité physique intense, mais c'est différent. Je suis beaucoup plus en forme quand je fais du sport. » Depuis qu'il est à la retraite, Bernard prend le temps de graver les cols des environs à vélo, en partant de chez lui.

Un agriculteur polyvalent

En tant qu'agriculteur, à son retour de l'armée, Bernard a commencé avec deux activités : un élevage de 1100 poules pondeuses, dont il a vendu les œufs à la Coopérative Les Fermiers Savoyards pendant dix ans ; la production de lait, qu'il a dû arrêter au bout de quelques années, suite à une épidémie de brucellose qui n'en finissait pas. Du coup, il s'est mis à l'élevage de génisses, en parallèle de la production de céréales et de la culture du tabac. *« J'ai eu jusqu'à 40 000 pieds de tabac ! C'est une culture qui demande beaucoup de travail. Aujourd'hui, elle a disparu en Haute-Savoie. »*

Il n'a jamais eu le droit de refaire du lait à cause des quotas. Mais, un de ses petits-fils est aujourd'hui éleveur à Groisy. Bernard, lui, participe activement au travail des vignes plantées par Francis Rousset, son gendre.

Un citoyen engagé

Elu en 1971 avec Louis Baud, Bernard a effectué deux mandats comme Conseiller, trois mandats comme Adjoint et un mandat de Maire de 7 ans. Beaucoup de travaux de voirie au début pour favoriser le développement et l'accessibilité de la commune. Il était présent lors de la création du stade du Varday et des terrains de tennis. Il a été très actif dans le développement de l'école. *« J'étais Adjoint aux routes et réseaux et je m'entendais très bien avec l'Adjoint en charge des bâtiments. On a toujours fonctionné en binôme. J'ai entre autre lancé la construction de la maternelle actuelle. »*

Parmi les missions qui l'ont marqué et dans lesquelles il s'est particulièrement investi, on peut citer la construction du parc d'activité : négociation des terrains avec les particuliers, suivi des travaux de viabilité pendant un an ; le premier plan d'occupation des sols ; les premiers logements sociaux créés dans l'immeuble au-dessus de la crèche.

« Je suis également à l'initiative du déménagement de la bibliothèque dans ses locaux actuels. Le projet initial était d'en faire une salle de réunion, avec des appartements au-dessus. Je m'y suis opposé et le conseil m'a suivi ! De même, suite à une discussion avec un garde forestier, j'ai pris la décision de créer le sentier des cascades, aujourd'hui victime de son succès. Avant, il fallait grimper tout droit ... »

Bernard suit toujours de loin ce qui se passe à la Mairie mais *« Je ne suis pas un homme du passé, j'aime mieux vivre dans le présent. J'arrive à 80 ans et je suis toujours en forme. Comme quoi, les activités, ça maintient ! Je n'aurais pas supporté d'être retraité dans un appartement en ville, je serais déjà mort (rires). »*

“ En tant que conseiller puis Maire, de 1971 à 2008, j'ai pu suivre toute l'évolution de la commune. ”

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :
Vendredi 10 septembre à 18h
Vendredi 24 septembre à 18h
Vendredi 8 octobre à 18h
Vendredi 22 octobre à 18h
Vendredi 5 novembre à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h
Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30,
Mardi : 16h à 18h30
Fermée le mercredi
Tél : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

Don du sang



La prochaine collecte de sang est prévue le jeudi 2 septembre 2021 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondsang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

RAPPEL : pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Numéros d'urgence

- SAMU : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Enfance maltraitée : 119
- Violences femmes info : 3919
- Association Espace Femmes : 04 50 97 61 90
- Gendarmerie : Groisy : 04 50 68 00 02
Annecy-le-Vieux : 04 50 23 02 23
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Horaires de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte toute l'année, sauf jours fériés.

- Lundi de 10h à 12h
- Mercredi de 16h à 19h
- Vendredi de 16h à 19h
- Samedi de 10h à 12h

Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il(elle) doit se présenter au secrétariat de mairie muni(e) de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois. Nous invitons ceux et celles âgé(e)s de plus de 16 ans, n'ayant pas encore accompli cette obligation, à se rapprocher du secrétariat dans les plus brefs délais.



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code.



Les événements de votre village

Jeudi 2 septembre

Dons du sang
Salle d'animation

Samedi 4 septembre

Forum des associations de 10h à 16h

Samedi 4 Septembre

Accueil des nouveaux habitants à 11h30

Mardi 7 septembre

AG du FJEP à 20h15 à la salle d'animation

Week-end du 10 septembre

Vendredi soir :

- Fête foraine (demi-tarif) et feu d'artifice organisé par les forains

Samedi :

- Fête foraine
- Soirée de l'ASPV foot à la salle d'animation

Dimanche :

- Fête foraine

Samedi 25 septembre

Journée porte ouverte

à la fruitière du Parmelan de 10h à 13h

Au programme : fabrication du reblochon pour les enfants et visite de l'atelier de fabrication.

Réservation souhaitée avant samedi 18 septembre au magasin ou par téléphone au 04 50 32 41 13.

Dimanche 26 septembre

1^{er} prix cycliste de Villaz

Samedi 2 octobre

AG du Balafon savoyard suivi du film annuel
20h à la salle d'animation

Dimanche 10 octobre

Octobre Rose
au stade du Varday

Vendredi 8 octobre

Café littéraire
avec l'écrivain Frédéric Couderc
20h à la bibliothèque

Mardi 26 octobre

Spectacle pour les tout-petits organisé par la bibliothèque
10h Salle d'animation SUR RÉSERVATION



Villaz

Rendez-Vous

FORUM DES ASSOCIATIONS

4 SEPTEMBRE 2021

10-16h Stands des associations
11h30 Accueil des nouveaux arrivants
Pot de l'amitié

Devant la salle d'animation*

EN PARTENARIAT AVEC
LES ASSOCIATIONS DE VILLAZ

*REPLI À L'INTÉRIEUR EN CAS DE PLUIE

Mairie de Villaz



Villaz

Rendez-Vous

10/11/12 SEPTEMBRE

VOGUE ANNUELLE 2021

VENDREDI 19^h FÊTE FORAINE AVEC FEU D'ARTIFICE
organisé par les forains

SAMEDI FÊTE FORAINE
19^h SOIRÉE ASP VILLAZ
à la salle d'animation

DIMANCHE FÊTE FORAINE

Mairie de Villaz



Villaz

Rendez-Vous

COURSE CYCLISTE

26 SEPTEMBRE 2021

9h Course Hommes Minimes
et Femmes Minimes et Cadettes

9h05 Course Cadets

14h Course 2-3-Juniors

14h05 Course Pass-Cyclisme (et PCO)
et féminines Juniors-Séniors

EN PARTENARIAT AVEC
LES ASSOCIATIONS DE VILLAZ

Mairie de Villaz



Villaz

Rendez-Vous

OCTOBRE ROSE

MOBILISATION POUR LE DÉPISTAGE
DU CANCER DU SEIN

DIMANCHE 10 OCTOBRE STADE DU VARDAY

9^h00 Début des animations
12^h00 APÉRITIF CONVIVIAL

Sensibilisation, prévention, quizz,
vente de tee-shirt, bandanas, rubans

Mobilisation au profit du Comité Féminin
pour le Dépistage du Cancer du Sein 74

CCAS

EN PARTENARIAT AVEC LES TRAILERS DU PARMELAN,
LES DRÔLES DE RAMES, LES COMMERÇANTS DE VILLAZ,
L'ASP VILLAZ, LE FJEP

Mairie de Villaz

DESIGN/IMPRESSION KALISTENE